



Val-de-Ruz



Communiqué de presse – 05.04.2022

Le Val-de-Ruz paysage de l'année 2022

Le Val-de-Ruz est à l'honneur en 2022. La distinction annuelle de la [Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage \(SL-FP\)](#) est décernée conjointement à la Commune de Val-de-Ruz, au Parc Chasseral et à l'association Ecoréseau et Paysage du Val-de-Ruz. Le prix met en évidence le travail réalisé depuis quinze ans sur les allées d'arbres, un paysage vaudruzien typique. La distinction sera remise officiellement le 14 mai 2022 à Cernier lors d'un colloque organisé par la SL-FP sur le thème « Les paysages d'allées : de la plaine à la montagne ». Durant tout l'été, une exposition géante en plein air mettra en valeur les paysages du Val-de-Ruz sur le site d'Évologia.

Les allées d'arbres représentent un élément important du paysage culturel. Directement liées à l'histoire, aux transports et à l'aménagement du territoire, elles représentent également un élément ornemental majeur, et un enjeu pour la biodiversité et une contribution au confort. La distinction décernée par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage souligne le conséquent programme de rajeunissement des allées existantes et de plantation de nouveaux arbres initié dans le Val-de-Ruz il y a une quinzaine d'année.

La démarche des franges urbaines, qui valorise entre autres les allées reliant les divers villages de la Commune, a élargi en ce sens les premiers efforts de valorisation des allées. La voie culturelle du « Chemin des Pionniers », sur les hauteurs, complète elle aussi les actions menées conjointement par la Commune, le Parc Chasseral et l'Ecoréseau du Val-de-Ruz, avec le soutien de diverses fondations, dont la SL-FP.

Une exposition pour mettre en valeur les paysages du Val-de-Ruz

Afin de marquer d'une pierre blanche cette prestigieuse reconnaissance, décernée pour la première fois sur le territoire d'un parc suisse, la Commune de Val-de-Ruz, le Parc Chasseral et Évologia proposeront cet été une exposition unique en plein air, véritable ode au paysage vaudruzien. Intitulée « Le paysage dans tous ses états », elle sera accessible librement et en tous temps de juin à novembre 2022 à Cernier, sur le site d'Évologia.

Consistant en une maquette végétalisée géante représentant le Val-de-Ruz à l'échelle 1:100 sur une surface de 18'000 m², l'exposition fera apparaître les réseaux de mobilité douce ainsi qu'une trentaine de photos de paysages, imprimées sur du bois en grand format, toutes issues de l'Observatoire photographique du paysage. On y trouvera aussi le résultat d'un regard croisé entre deux classes d'école et des aînés de la commune sur leur vécu du paysage.

Cette exposition consolidera, par un arrêt sur image, la préservation des franges urbaines et la mise en valeur des voies historiques. Elle dégagera également des pistes d'action pour les mesures à venir, prévues dès 2023.

Encadré : Du soin à porter à 35 km d'allées d'arbres

Le territoire de Val-de-Ruz compte quelque 35 km de rangées d'arbres, dont 15 km de propriété communale, qui ont progressivement perdu de leur densité au fil des ans. Un inventaire réalisé en 2007 a montré que les allées – près de 1'400 arbres composés majoritairement d'érables, de poiriers et de tilleuls - nécessitaient un rajeunissement. La Commune de Val-de-Ruz a ainsi décidé de les intégrer dans le cadre de la révision de son plan d'aménagement local, actuellement en phase de formalisation. L'objectif est de les maintenir, les compléter et les rajeunir, d'aménager de nouvelles allées ou encore d'informer le public sur leur valeur patrimoniale. Dans le cadre du projet des franges urbaines, mené avec le Parc Chasseral, 168 arbres ont été plantés, souvent avec la participation des habitants.

Plus d'infos sur le Prix et le colloque de la SL-FP : <https://www.sl-fp.ch/fr/fondation-suisse-pour-la-protection-et-l'amenagement-du-paysage/paysage-de-l'annee-3.html>



Légende : Cette allée d'arbres entre illustre parfaitement la conservation des allées parallèles aux routes dans le Val-de-Ruz (photo : Alain Lugon)

Infos générales et contact :

Géraldine Guesdon-Annan
geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 52 - +41 79 194 89 88



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47'000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.